

La nouvelle norme environnementale d'EcoLogo^{MD} pour les cartouches d'imprimantes inclue désormais des nouveaux produits

L'élargissement des normes offre une solution plus complète quant à l'environnement à la fois pour les fabricants et pour les consommateurs

OTTAWA, le 9 novembre 2011 – EcoLogo, l'une des étiquettes écologiques qui inspire le plus confiance et qui est aussi l'une des plus reconnaissables en Amérique du Nord, a annoncé aujourd'hui le lancement de ses normes environnementales nouvellement -révisées concernant les cartouches pour imprimantes, qui, pour la première fois, peuvent s'appliquer à la fois aux cartouches d'encre en poudre d'origine et aux cartouches remises à neuf.

« L'ajout des cartouches d'encre en poudre d'origine élargit considérablement le potentiel pour un leadership en matière d'environnement en ce qui concerne ce genre de produits, étant donné qu'initialement, nos normes se concentraient uniquement sur les produits remis à neuf », a déclaré Angela Griffiths, directrice générale du programme EcoLogo. « Cet élargissement constitue un important pas en avant afin d'aider à reconnaître les progrès faits par les fabricants touchant les nouvelles cartouches en poudre qui s'avèrent un meilleur choix pour l'environnement ».

Les normes révisées comprennent également des critères pour une fabrication de façon responsable tant sur le plan social qu'environnemental. Ces normes comprennent, entre autres, de fournir des documents obligatoires touchant la conformité aux exigences tant au niveau local, régional que national concernant l'environnement et la santé et la sécurité au travail, de même qu'une preuve que le fabricant possède un système de gestion efficace quant à l'environnement.

D'autres ajouts aux normes améliorées comprennent notamment :

- Des restrictions touchant les métaux lourds (le mercure, le plomb, le cadmium ou le chrome [VI]) et les substances dangereuses qui pourraient faire en sorte que l'encre en poudre représente des risques pour la santé humaine;
- Des limites sévères imposées relatives aux émissions de Composés Organiques Volatils (COV) et de composés carbonyles, comme le formaldéhyde, afin d'aider à améliorer la qualité de l'air intérieur;
- Des limites sévères imposées concernant l'ozone et la production de poussière afin d'aider à améliorer la qualité de l'air intérieur; et
- Des critères d'emballage qui exigent l'utilisation de matières recyclées postconsommation ou pratiquement entièrement recyclables ou compostables.

Les normes pour les cartouches d'imprimantes d'EcoLogo ont été élaborées en ayant recours à une approche se servant de nombreux paramètres qui identifient les points de référence les plus importants sur le plan environnemental, au cours de toutes les étapes du cycle de vie du produit. Les critères établis pour ces normes visent à réduire les déchets qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement, à préserver les ressources et aussi à diminuer l'impact sur la santé

humaine et sur l'environnement. Ces normes aideront également à identifier les meilleures entreprises du marché qui se soucient de l'environnement, permettant ainsi aux fabricants de démontrer leur leadership sur le plan environnemental et fournissant aux imprimeurs, aux acheteurs professionnels et aux consommateurs le meilleur choix de cartouches pour imprimantes offertes sur le marché qui respectent l'environnement.

Les normes révisées englobent les cartouches d'encre en poudre originales mises au point par le fabricant de l'équipement original, de même que les cartouches d'encre en poudre remises à neuf qui ont été créées en démontant des cartouches d'encre qui ont déjà été utilisées et en faisant l'assemblage de pièces réutilisables et de pièces neuves ou de rechange.

Pour obtenir plus de renseignements à propos des normes d'EcoLogo nouvellement révisées, le document de critères de certification 039, consultez le site Internet suivant : www.ecologo.org, cliquez sur « Nos normes » et choisissez CCD-039 pour les cartouches pour imprimantes.

À propos d'EcoLogo :

EcoLogo est un programme tiers, comportant de nombreux attributs concernant l'étiquetage écologique approuvé par le Global Ecolabelling Network, une association internationale de programmes d'étiquetage écologique, répondant aux normes ISO 14024. Formée à l'origine en 1988 par le gouvernement fédéral du Canada et de nos jours gérée par TerraChoice, EcoLogo est maintenant l'une des étiquettes écologiques les plus reconnaissables en Amérique du Nord. EcoLogo est une marque officielle du gouvernement du Canada utilisée en vertu d'une licence d'Environnement Canada. TerraChoice n'est pas un agent d'Environnement Canada. En 2010, le programme est devenu une partie intégrante du réseau mondial UL, élargissant sa portée de façon significative en tant que certificateur principal des produits les plus durables au monde. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet suivant : www.ecologo.org.

###

Personnes ressources pour les médias :

Kate Rusnak, Numéro de téléphone : (800) 478-0399, poste 250, Courriel : krsnak@ca.ul.com